

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 6 novembre 2023** à 19h00, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont et qui sera diffusée en direct sur Internet, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Demande afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire dans une cour avant ayant une profondeur de 17,5 m au lieu de 20 m, tel qu'indiqué à l'article 106 (dernier alinéa, point 1) du règlement de zonage 1037-2017 au, 138 rue des Fougères, lot 4 804 079, zone P4P-01, district Adamsville (dossier 2023-30187)
2. Demande afin d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une implantation au sol de 390 m² au lieu de 350 m² malgré la norme prévue à la grille des spécifications de l'annexe C du règlement de zonage 1037-2017 au 1317, chemin de Gaspé, zone P1A-08, lots 2 929 235, 6 204 677, 6 204 67, district Lac-Bromont (dossier 2023-30195)
3. Demande afin d'autoriser une superficie de déboisement/espace dénaturisé de 1750 m² au lieu de 1500 m² pour un usage résidentiel malgré les normes prévues aux articles 196 et 197.1 du règlement de zonage 1037-2017 au 36, rue du Rocher, lot 2 929 908, zone P3M-05, district Lac-Bromont (dossier 2023-30201)

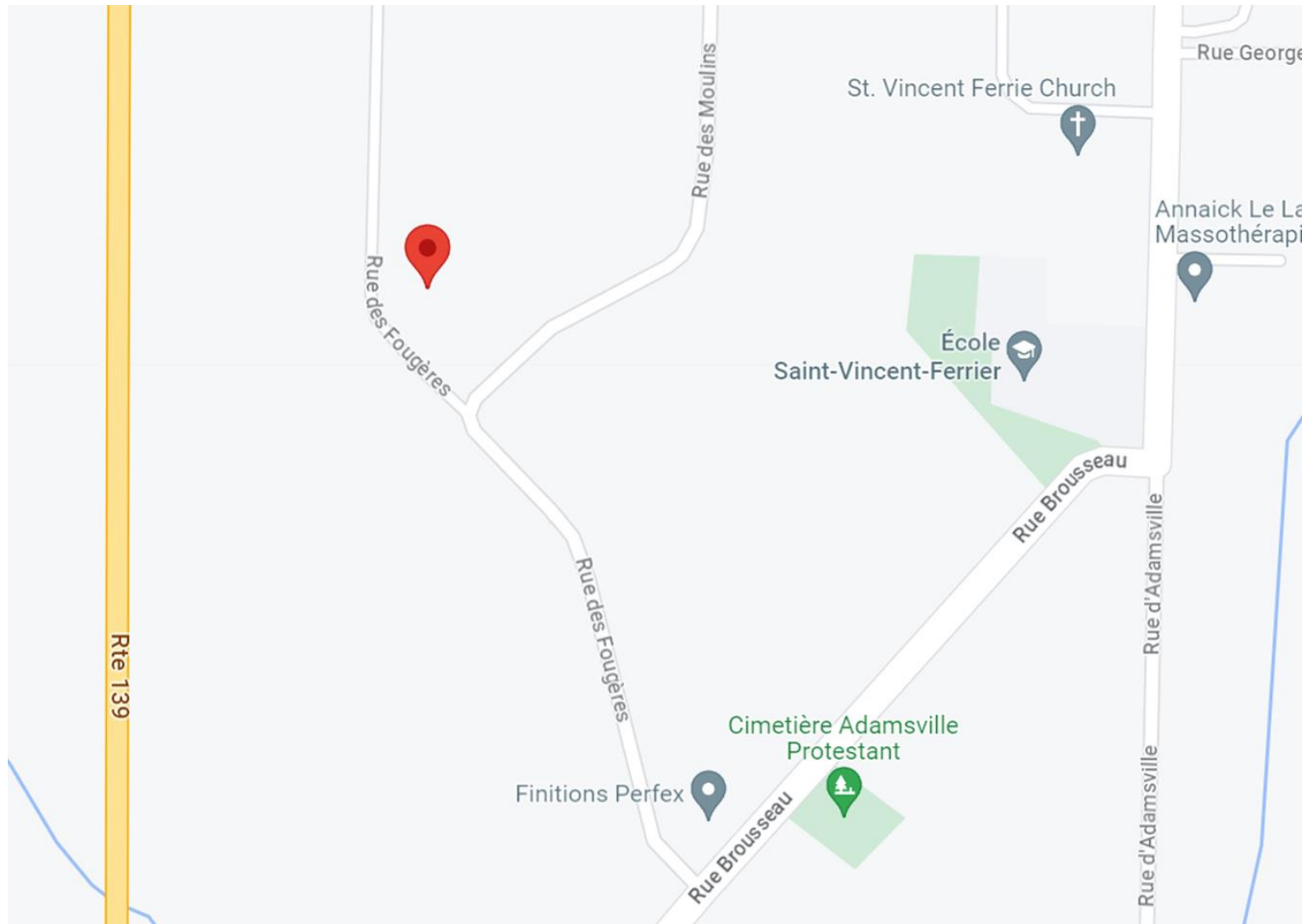
Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de ces demandes de dérogation mineure lors de la tenue de cette assemblée ou le faire par courriel, avant le lundi **6 novembre** 12h00 à greffe@bromont.com. Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 16^e jour du mois d'octobre 2023.

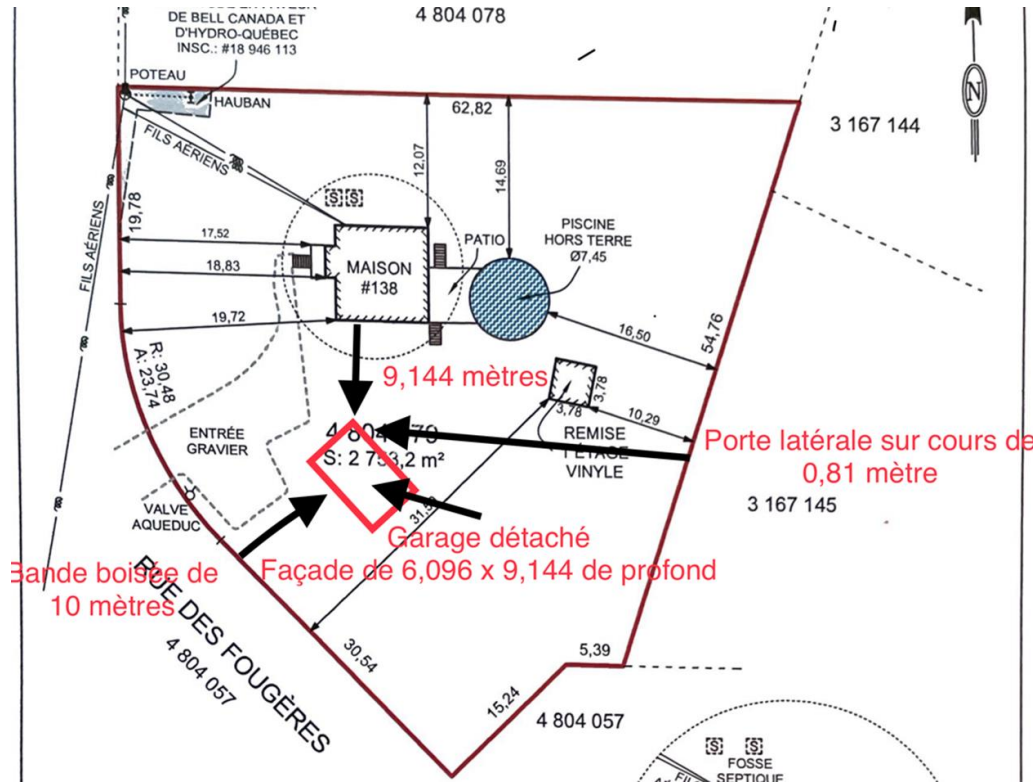
La greffière par intérim

Marie-Pier Therrien, avocate

1- 128, rue des Fougères (1 de 2)



1- 128, rue des Fougères (2 de 2)

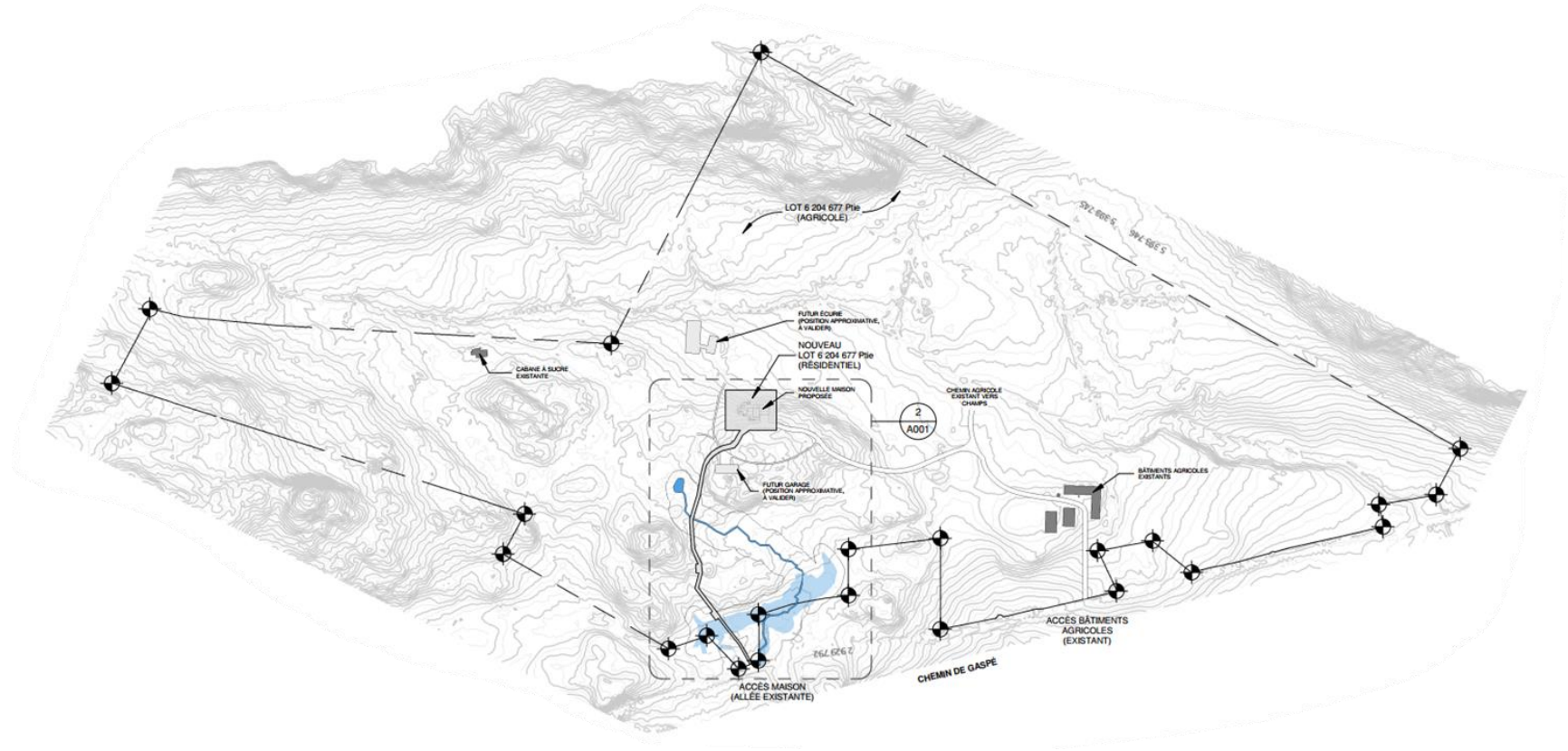


- Matériaux**
- Toiture en bardeaux d'asphalte
 - Revêtement horizontal

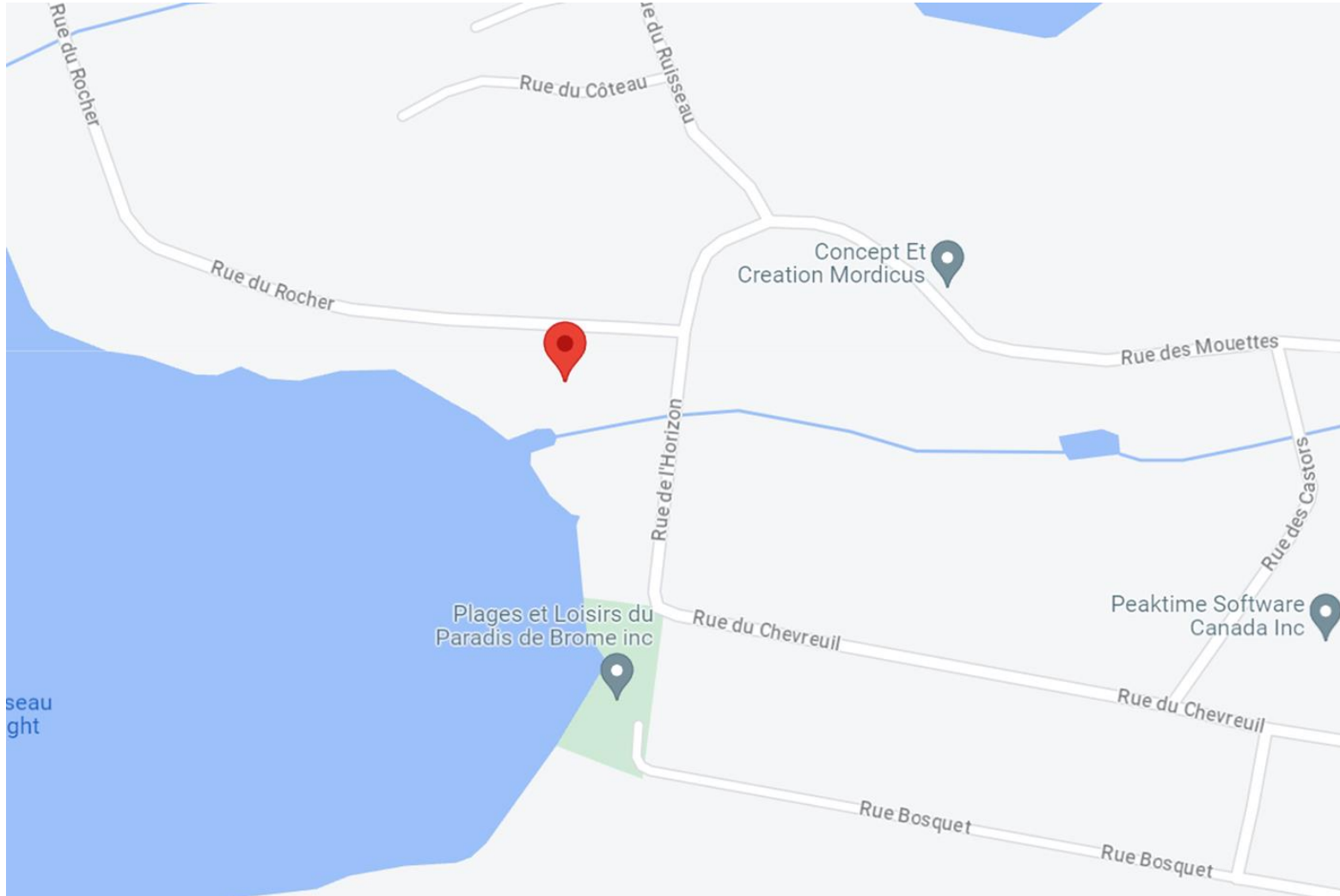
2 – 1317, chemin de Gaspé (1 de 2)



2 -1317, chemin de Gaspé (2 de 2)



3 - 36, rue du Rocher (1/2)



3 - 36, rue du Rocher (2/2)

